

# Terre de Provence maintient l'unité du pays d'Arles

S'il n'y a pas eu de vote pour une intercommunalité unique, une motion affichant la volonté de s'associer aux deux autres agglos du territoire a bien été adoptée, malgré des divergences



Le débat sur l'avenir institutionnel du pays d'Arles a été animé, mais un consensus a pu être trouvé pour le plus grand soulagement de Jean-Marc Martin-Teissière. /PHOTOS P. DAUPHIN

La position de Terre de Provence était très attendue. Dans le débat sur l'avenir institutionnel du pays d'Arles, sur fond de disparition annoncée du Département et d'une menace d'intégration à la Métropole d'Aix-Marseille, la troisième communauté d'agglomération du territoire devait, jeudi soir à Eyragues lors de son conseil communautaire, afficher clairement, et officiellement, son choix. Mais si les deux autres agglos, la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles et ACCM (Arles Crau Camargue montagnette) ont délibéré le mois dernier, à l'unanimité, pour la création d'une intercommunalité unique en pays d'Arles, qui récupérerait les compétences départementales, Jean-Marc Martin-Teissière, président de Terre de Provence, marchait sur des œufs. Entre les communes allergiques au seul terme d'intercommunalité unique et celles qui auraient été d'accord de faire comme les voisins, sans oublier celle qui a toujours refusé le principe même

de coopération intercommunale, la marge pour trouver un consensus était étroite. Mais un compromis s'est finalement dessiné, à travers une motion du conseil communautaire (et non une délibération) qui réaffirme "son attachement au département des Bouches-du-Rhône, son appartenance et son attachement au pays d'Arles, son opposition à l'intégration dans la Métropole et sa volonté de s'associer aux autres EPCI du pays d'Arles pour la mise en œuvre d'une structure commune en capacité de porter les compétences du Département, dans le cas où celui-ci disparaîtrait, et qui coïnciderait avec la fusion de ce dernier et la métropole." Mais, avec des positions de communes si hétérogènes, le débat a été animé. "S'associer aux autres EPCI, non. Un regroupement de nos trois communautés de communes me paraît être une aberration", a d'emblée attaqué Maurice Brès. Un propos guère étonnant, le maire de Mollégès, qui a longtemps refusé d'inté-

grer Terre de Provence, étant qualifié "d'irréductible gaulois" par ses collègues, et même de "brontosauve" par d'autres élus du territoire. À l'opposé, Yves Picarda, maire de Rognonas, a déploré un "texte tarabiscoté. On a retenu le plus petit dénominateur commun entre nous. Cela montre notre faiblesse. Nous n'avons pas envoyé un message clair, ce n'est pas à l'honneur de Terre de Provence de proposer une motion comme celle-ci. Les autres EPCI du territoire ont voté pour une seule communauté d'agglomération, c'est net." "Couteau sous la gorge" Et encore, ce consensus a failli être remis en question par la commune de Châteaurenard, qui avait souhaité ajouter à la motion deux notions: son opposition à "un rattachement à toute structure intercommunale du Vaucluse ou à ce département" et une "concertation avec chaque maire" du pays d'Arles. "Je suis opposé à la Métropole, mais une solution pour nous pourrait être de se désolidariser

du département des Bouches-du-Rhône pour se rapprocher du Vaucluse", a estimé Jean-Alexandre Mousset, élu FN de Châteaurenard. "Moi, je suis d'accord pour la fusion des trois intercommunalités pour nous prémunir d'une intégration dans la Métropole, mais avant de fermer la porte au Vaucluse, je préfère en parler avec mon voisin avant. Si Avignon et Arles se mettaient ensemble, on aurait peut-être plus de poids pour ne pas se faire manger par Marseille. Et puis, on a bien eu un club de foot qui s'appelait Arles-Avignon!", a souligné Jean-Christophe Daudet, nouveau maire de Barbentane. Face à ses réticences, le maire de Châteaurenard, Marcel Martel, a accepté de retirer ses amendements, non sans préciser sa position: "Nous sommes contre un EPCI unique dans l'état actuel des choses, les deux autres intercommunalités nous ont en quelque sorte mis le couteau sous la gorge, a-t-il regretté. On va perdre des journées et des nuits à y travailler, alors que la solution

**"On ne pouvait pas handicaper le projet pays d'Arles en restant silencieux"**

est une collectivité à statut particulier." Au final, et malgré les divergences, la motion a été adoptée quasiment à l'unanimité, les deux voix de Mollégès faisant défaut. "Les deux autres intercommunalités sont allées un peu vite, mais on est sur la même longueur d'onde. Il fallait que l'on délibère, il était important de se positionner pour ne pas partir bancale. On ne pouvait pas handicaper le projet pays d'Arles en restant silencieux", commentait, soulagé, Jean-Marc Martin-Teissière. Un soulagement partagé jeudi soir par les élus d'ACCM et de la CCVBA.

Christophe VIAL

Terre de Provence a aussi voté son budget jeudi soir. Nous y reviendrons.

## CONSEIL SYNDICAL DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

# Le schéma de cohérence territoriale enfin adopté

C'est l'histoire d'un dossier qui tombe à point nommé. Dans un contexte où le pays d'Arles serre les rangs pour éviter d'entrer dans la Métropole Aix-Marseille (lire ci-dessus), la finalisation du Scot, le schéma de cohérence territoriale, montre que les 29 communes du territoire sont capables de travailler ensemble. "C'est fondamental, a estimé Michel Fenard, président du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), qui a adopté hier à l'unanimité ce fameux Scot. Ce travail en



Michel Fenard, président du PETR, s'est félicité du travail mené par Bernard Reynès pour finaliser ce Scot. /PHOTOS P. DAUPHIN



**"Fondamental de montrer que l'on peut travailler ensemble"**

commun a été mené par les trois intercommunalités depuis des années. Nous avons franchi une bonne étape." Il a tout de même fallu 10 ans pour arriver à ce résultat, signe qu'il n'a pas été tout à fait facile de concrétiser ces bonnes intentions. Mais désormais, ce pavé de 1200 pages sera "un document de référence pour le territoire, a assuré le député de Châteaurenard Bernard Reynès, qui a piloté le dossier. Les PLU de nos communes devront être

compatibles avec les orientations du Scot, qui est cohérent et maîtrisé. Ce projet a été coconstruit dans la durée, il a pour fil conducteur de mettre en exergue le développement économique du territoire, en conservant les équilibres entre espaces ruraux, développement urbain, espaces emblématiques du territoire..." Les objectifs chiffrés, d'ici à 2030, sont de créer 20 000 emplois et d'attirer 19 000 nouveaux habitants sur le terri-

toire, en profitant par exemple du positionnement stratégique du pays d'Arles, au carrefour de la Métropole Aix-Marseille, du Grand Avignon, et de Nîmes Métropole. Et ce Scot, "premier acte concret" du pays d'Arles, a aussi l'avantage de bien identifier un territoire qui ne souhaite surtout pas être fusionné avec le reste du département dans la Métropole. Et qui, en attendant le verdict du gouvernement, va continuer à travailler à ces projets et à son développe-

ment, puisque le PETR a aussi adopté, encore une fois à l'unanimité, son budget 2018. Il est en hausse, d'ailleurs, pour mener de nouveaux projets de front. "Il convient de gérer les dossiers existant précédemment, le suivi du Scot, le Plan climat..., mais aussi d'engager un grand nombre d'actions nouvelles, essentielles pour l'avenir de notre territoire", a expliqué Michel Fenard. Avec un peu plus de 2,1 M€ de budget, et un double-

ment de sa capacité d'investissement (de 160 000€ en 2017 à 371 000€ en 2018), le PETR pourra notamment se lancer dans le chantier de l'évolution institutionnelle, avec les trois intercos composant le pays d'Arles, ou encore initier une démarche globale d'attractivité du territoire. Il y a du boulot, mais les élus sont visiblement prêts à faire le job. Histoire de faire disparaître l'épée de Damoclès que représente la Métropole... **Ch.V.**